**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Réalisation d’une cloison lEgEre et un plafond en plaques de plâtre sur ossature**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 3551 27 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 7 février 2022**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **Réalisation d’une cloison lEgEre et un plafond en plaques de plâtre sur ossature**  **enseignement SECONDAIREsuperieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant de réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature dans les règles de l’art et le respect des procédures établies.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*au départ d’un document écrit et d’une communication orale dont la durée d’expression est comprise entre 5 et 10 minutes relatif(s) aux intérêts professionnels,*

* répondre à des questions de compréhension sur le contenu de documents relatifs à la à la profession ;
* produire un message professionnel par écrit et par oral.

*à partir d’un élément simple de construction,*

* réaliser un croquis à main levée ;
* dessiner les trois vues suivant la méthode européenne en appliquant les normes du dessin (traits, disposition des vues et cotation) ;
* calculer des rapports, des volumes et des proportions y compris des mises à l’échelle ;
* lire et appliquer une fiche technique de mise en œuvre des produits et des matériaux.

*face à une situation concrète, sur base de directives claires,*

*en disposant du matériel adéquat,*

*dans le respect des normes de sécurité, d’hygiène et d’environnement,*

*en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,*

* décrire les risques inhérents à cette situation ;
* proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;
* décrire les principes de préparation, de rangement et nettoyage du poste de travail.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*la surface verticale comprendra au moins 2 baies sur le même plan et un retour de mur, les surfaces existantes sont prêtes à être plafonnées),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

*dans le respect du délai imparti.*

* identifier et préparer les supports
* poser correctement les guides et les cornières,
* réaliser le mélange,
* dresser un plafonnage monocouche de qualité sur une surface verticale,
* conformer la finition du plafonnage à l’état de surface exigé,
* appliquer les techniques et modes opératoires adéquats,
* rationnaliser l’organisation du travail,
* approvisionner son poste de travail en matériaux et matériel,
* nettoyer et ranger son poste de travail et son matériel,
* trier et éliminer les déchets.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*réalisation d’une cloison intérieure simple comprenant un mur plein, avec une finition de type « prête pour le peintre »),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène,*

*d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution,*

*dans le respect du délai imparti,*

* implanter une cloison intérieure simple, en carreaux de plâtre, conformément au plan donné,
* en plaçant correctement les carreaux de plâtre,
* en conformant la finition de la cloison à l’état de surface exigé,
* en appliquant les techniques et modes opératoires adéquats,
* en approvisionnant en matériaux et matériel,
* en organisant rationnellement son poste de travail,
* en nettoyant et rangeant son poste de travail et son matériel,
* en triant et éliminant les déchets.
* participer à la réalisation de petits travaux de plafonnage et/ou de cimentage dans le respect des règles de sécurité et d’hygiène ;
* tenir et de compléter un carnet de stage décrivant :
* le contexte professionnel au sein de l’entreprise,
* les différents travaux exécutés ;
* s’insérer dans une équipe de travail.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d’enseignement suivantes*:*

*Introduction à la sécurité et à l’hygiène des métiers du parachèvement du gros-œuvre (***3310 16 U11 D1) ;**

*Dessin technique de construction (***3310 13 U11 D2)***;*

*Initiation aux techniques de communication professionnelle (***0350 02 U11 D2)***;*

*Plafonnage intérieur : les murs (***3551 21 U11 D1)***;*

*Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre 1 (***3551 22 U11 D1) ;**

*Stage d’insertion : plafonneur/cimentier (***3551 23 U11 D1)***.*

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*au départ d’une situation professionnellement significative ainsi définie :* réalisation d’une cloison isolée possédant une baie avec un retour de mur, comportant un angle entrant et un angle sortant, et réalisation d’une structure (éléments métalliques, en bois,…) d’un plafond autoportant, comportant un pare-vapeur ; les finitions seront adaptées au revêtement ou au type de plaque utilisé,

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène,*

*d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution,*

*dans le respect du délai imparti,*

* de dimensionner et de positionner les éléments de la cloison et du plafond conformément au plan et aux instructions,
* de fixer correctement les éléments de la cloison et du plafond,
* de réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature conformément au plan donné,
* de conformer la finition de la cloison et du plafond à l’état de surface exigé,
* de gérer son poste de travail,
* de rationnaliser l’organisation du travail,
* de trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* l’adéquation du mode opératoire et du matériel utilisé,
* la précision du vocabulaire utilisé,
* le niveau de qualité de l’organisation du travail,
* la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable

*au départ d’une situation professionnellement significative ainsi définie : réalisation d’une cloison isolée possédant une baie avec un retour de mur, comportant un angle entrant et un angle sortant, et réalisation d’une structure (éléments métalliques, en bois,…) d’un plafond auto-portant, comportant un pare-vapeur ; les finitions seront adaptées au revêtement ou au type de plaque utilisé,*

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution,*

**4.1** **En réalisation d’une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature**

**technologie**

* d’analyser le travail demandé :
* maîtriser les bases de la lecture d’un plan de construction (échelles, conventions de représentation, unités de mesure…),
* utiliser le vocabulaire usuel relatif à l’activité,
* expliquer la chronologie des interventions des autres corps de métiers (le cas échéant, lecture et interprétation d’un cahier de chantier),
* appréhender correctement l’organisation du travail au sein de l’équipe :
* les différentes phases d’exécution de la tâche ;
* les conditions de mise en œuvre des différents matériaux :
* La succession logique des opérations en tenant compte des temps de prise ou de séchage,
* Les contraintes spécifiques,
* Les quantités de matériaux et le matériel nécessaires en fonction du travail à réaliser ;
* de préparer le poste de travail en détaillant les caractéristiques et les champs d’application :
* des branchements provisoires de chantier (eau, électricité, groupe électrogène)
* des équipements pour le travail en hauteur
* des outils à main et les machines
* des matériaux et les produits
* des supports.
* de placer les éléments périphériques et intermédiaires de l’ossature :
* prévoir la réalisation éventuelle de loges, caissons, alcôves…
* maîtriser les conventions de dessin d’un plan ou d’un croquis
* citer et expliquer les méthodes et instruments de mesurage et de traçage, pour cloison ou plafond plan ou courbe ;
* Identifier le rôle et les caractéristiques

des profils et montants périphériques

des bandes isolantes et des joints

des profils et montants intermédiaires.

* d’isoler l’ossature /
* décrire et expliquer le rôle, les caractéristiques et la mise en oeuvre

des matériaux d’isolation thermique et/ou acoustique

des membranes d’étanchéité (à l’air, à l’humidité) ;

* expliciter la notion des nœuds constructifs spécifiques:

identification (toit/mur, mur/plancher, passages de gaines, retours de baies, fenêtres de toit)

moyens à mettre en œuvre pour éviter la rupture de l’isolation ou de l’étanchéité

* de fixer les plaques de plâtre :
* identifier et décrire les caractéristiques des différentes plaques de plâtre enrobées :

types (plaques composites, RF, hydrofuges…), caractéristiques…

* de réaliser la finition des plaques de plâtre placées :
* expliquer le processus de jointoyage des plaques et décrire le matériel ad hoc :
  + - produits de jointoiement
    - pose de bande ou d’armature
    - matériel et outillage nécessaires
    - renforts d’angles
    - enduits de finition pour plaques de plâtre
* d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de respect de l’environnement,
* de trier et éliminer les déchets.

**4.2 En réalisation d’une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature: travaux pratiques**

* d’analyser le travail demandé,
* de préparer le poste de travail,
* de placer les éléments périphériques et intermédiaires de l’ossature :
* implanter tous les profils périphériques et intermédiaires en tenant compte des baies et des ouvertures (à partir d’un plan  ou d’un croquis et/ou de consignes),
* mesurer et couper les profils et montants périphériques et intermédiaires à l’aide des outils adéquats,
* sélectionner les bandes isolantes ou les joints adéquats,
* placer des bandes isolantes,
* positionner et fixer les éléments périphériques et intermédiaires.
* d’isoler l’ossature :
* mesurer, découper et placer le matériau d’isolation thermique et/ou acoustique entre les éléments de l’ossature,
* mesurer, découper et placer le matériau d’étanchéité entre les éléments de l’ossature,
* assurer la continuité de l’isolation et de l’étanchéité au niveau des nœuds constructifs (canalisations, profilés creux…).
* de coller ou fixer les plaques de plâtre :
* mesurer et découper les plaques de plâtre en tenant compte des découpes internes (boîtiers électriques, éclairages…),
* positionner et placer les plaques de plâtre,
* coller les plaques de plâtre sur un mur existant,
* visser les plaques de plâtre des cloisons et des faux-plafonds contre l’ossature ou le cadre suspendu.
* de réaliser la finition des plaques de plâtre placées :
* appliquer un enduit à jointoyer entre les plaques en y intégrant une bande ou une armature synthétique,
* placer des profils de renfort d’angles,
* appliquer un enduit de finition sur les têtes de vis apparentes, aux raccords entre les plaques et sur les profils d’angles,
* appliquer l’enduit de finition.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le cahier des charges annexé à la convention.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé un groupe de 15 étudiants maximum.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| **Réalisation d’une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature** | **CT** | **J** | 32 |
| **Réalisation d’une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature** | **PP** | **C** | 112 |
| **7.2. Part d’autonomie** |  | **P** | 36 |
| **Total des périodes** |  |  | **180** |